

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire  
Du 19 février 2022  
Theilaïa N° 19 juillet 2021

*L'an deux mille vingt deux, le samedi 19 février 2022, à 16h30, les membres de l'association « Theilaïa international » dont le siège social est situé au 9, petite rue des Feuillants - 69001 LYON se sont réunis au siège, sur la convocation en date du Samedi 23 janvier 2021, en assemblée générale ordinaire.*

*Cette assemblée générale ordinaire avait été préalablement convoquée pour le samedi 05 février 2022, mais le quorum exigé par l'article 8 des statuts n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée a dû être convoquée. Aux termes de l'article 8 des statuts, « celle-ci délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés ». En conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions suivantes.*

*Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant*

- ✓ *Compte Rendu d'Activité*
- ✓ *Rapport Moral et Financier et approbation des Comptes*
- ✓ *Renouvellement du conseil d'administration et/ou élection de nouveaux membres du conseil d'administration*
- ✓ *Ratification du renouvellement du bureau et/ou de l'élection de nouveaux membres du bureau par le Conseil d'Administration*
- ✓ *Questions diverses*

## Compte Rendu d'Activité janvier 2021 à décembre 2021

### Rencontre pédagogique et artistique

THEILAÏA 19<sup>e</sup> édition du 14 au 18 juillet 2021 au CNSMD de Lyon.

- 227 inscrits début juin
- 12 professeurs
- 6 pianistes

Le stage est organisé dans l'objectif de favoriser les échanges et les rencontres autour de projets pédagogiques, culturels et artistiques, placés sous la direction d'intervenants de renommée internationale. Il permet d'accueillir des stagiaires venus divers pays chaque année.

### 1 - Rapport moral 2021

L'objectif de l'association est le développement d'actions culturelles et son activité principale est donc l'organisation du stage Theilaïa. Les valeurs véhiculées par le stage et les actions de l'association sont :

- L'excellence : par le biais des professeurs invités, leur renommée comme danseuses et danseurs mais aussi comme pédagogues.
- Le vivre ensemble : nous favorisons l'absence d'esprit de compétition, l'entraide entre les stagiaires, une ambiance familiale et une émulation positive pour que chacun trouve sa place.
- Rendre accessible le stage à tous. Nous soutenons une mixité des talents en offrant des forfaits de cours aux lauréats de Concours de danse en France et à l'étranger. En 2019 nous avons rajouté le Concours CND dans plusieurs régions.

2021 : 7 stages offert Clara Bosseli, Carla Brun, Hadrien Vujicic, Laura Delacroix, Agathe Mas, Jean Baptiste Pelletier, Zazie Schmidlin

2020 : annulé

2019 ; 16 danseurs/danseuses

2018 : 9 danseurs/danseuses

2017 : 12 danseurs/danseuses.

Après avoir à nouveau atteint en 2017 les effectifs de 2014 (baisse des effectifs dû à la fermeture des studios du CNSMD en 2015), en 2018 et 2019, le stage a pris de l'ampleur et les niveaux Elémentaire et Intermédiaire ont affiché complets dès la fin du mois de mai. L'équipe pédagogique en 2020 comptait une étoile de l'Opéra de Paris de plus Agnès Letestu

La demande avançait au même rythme que l'année précédente.

Malgré la gestion administrative et organisation faite par les salariés de l'Académie de Ballet et non refacturée à l'association Theilaïa international et à l'aide des bénévoles pendant les 5 jours de stage, le bilan financier du stage 2021 est **négatif -8 509 €**.

Un des objectifs de l'association est de « rendre accessible à tous l'art de la danse » pour cela nous avons plusieurs pistes de développement possibles. En effet, l'accessibilité peut se décliner de plusieurs manières :

- ✓ Accès à tous les danseurs quel que soit le niveau. Tous les publics sont bienvenus, il n'y a pas d'audition ni de sélection des stagiaires.
- ✓ Accès à tous en fonction des revenus. Les tarifs n'ont quasiment pas été modifiés depuis de nombreuses années. Notamment le « forfait illimité » n'a pas été augmenté il est de 400 € depuis 2015.
- ✓ Poursuivre de rendre accessible le stage aux adultes amateurs lors du cours du soir.
- ✓ Poursuivre d'offrir des stages pour permettre à des jeunes prometteurs de bénéficier d'une formation de très haute qualité.

L'hébergement est un poste important des dépenses. En 2019, nous avons pu héberger nos stagiaires à l'internat du Lycée Don Bosco et à celui du Lycée Saint Louis Saint Bruno ainsi que des groupes d'étrangers en résidence hôtelière. En 2020, l'hébergement était prévu sur Don Bosco.

La communication doit se poursuivre simplement par le bouche à oreille, la page Facebook, les revues Danse NDD en Belgique et Ballet 2000 à l'international.

Une page plus détaillée a été mise en place sur une page du site de l'Académie. Le budget ne permettant pas de développer un site spécifique.

Des demandes de renseignements passent par la page facebook. Anne Sophie a préparé le nouveau plan de communication comme l'année dernière, permettant d'immortaliser l'atmosphère de Theilaïa.

Le nombre de « j'aime » augmente mais il faut encore plus de partages pour développer la communication.

### Pour pérenniser le stage

Renouveler l'équipe pédagogique en prenant des noms d'étoiles actuelles : Agnès Letestu, Emilie Cozette, François Alu etc. Agnès Letestu devait être présente en juillet 2020 et Emilie Cozette a donné également son accord pour une prochaine saison.

### Communication

- Utiliser les moyens de communication porteurs en parlant des anciens élèves de Theilaïa qui ont maintenant un parcours de danseur renommé : Valentine Colasante Etoile de l'Opéra de Paris, Germain Louvet Etoile de l'Opéra de Paris, Emilien Rivoire Miami City Ballet, Lydie Varheiles Sujet à l'Opéra de Paris, Guyonn Auriou Martha Graham danse Compagny, Léa Thomasson Marinsky Ballet, Carl VAN GODTSENHOVEN , Héloïse Bourdon étoile de l'Opéra de Paris, Virginie Baiet Dartigalongue Soliste Opéra de Toulouse, Coralie Aulas Opéra National de Bordeaux Swedish Ballet, Adèle Behlem Opéra de Paris, Mathilde Labe Ballet Bejart, Lazard Huet CCNR Rillieux la Pape, Mathieu Botto Coryphe Opera de Paris
- Communiquer sur les cours adultes pour conserver l'accessibilité du stage pour tous

### Tarifs

Stage gagné : continuer à communiquer sur les concours qui permettent de gagner les stages

### Les plus du stage : Photos

Possibilité de faire des Photos afin de constituer un book pour les auditions.

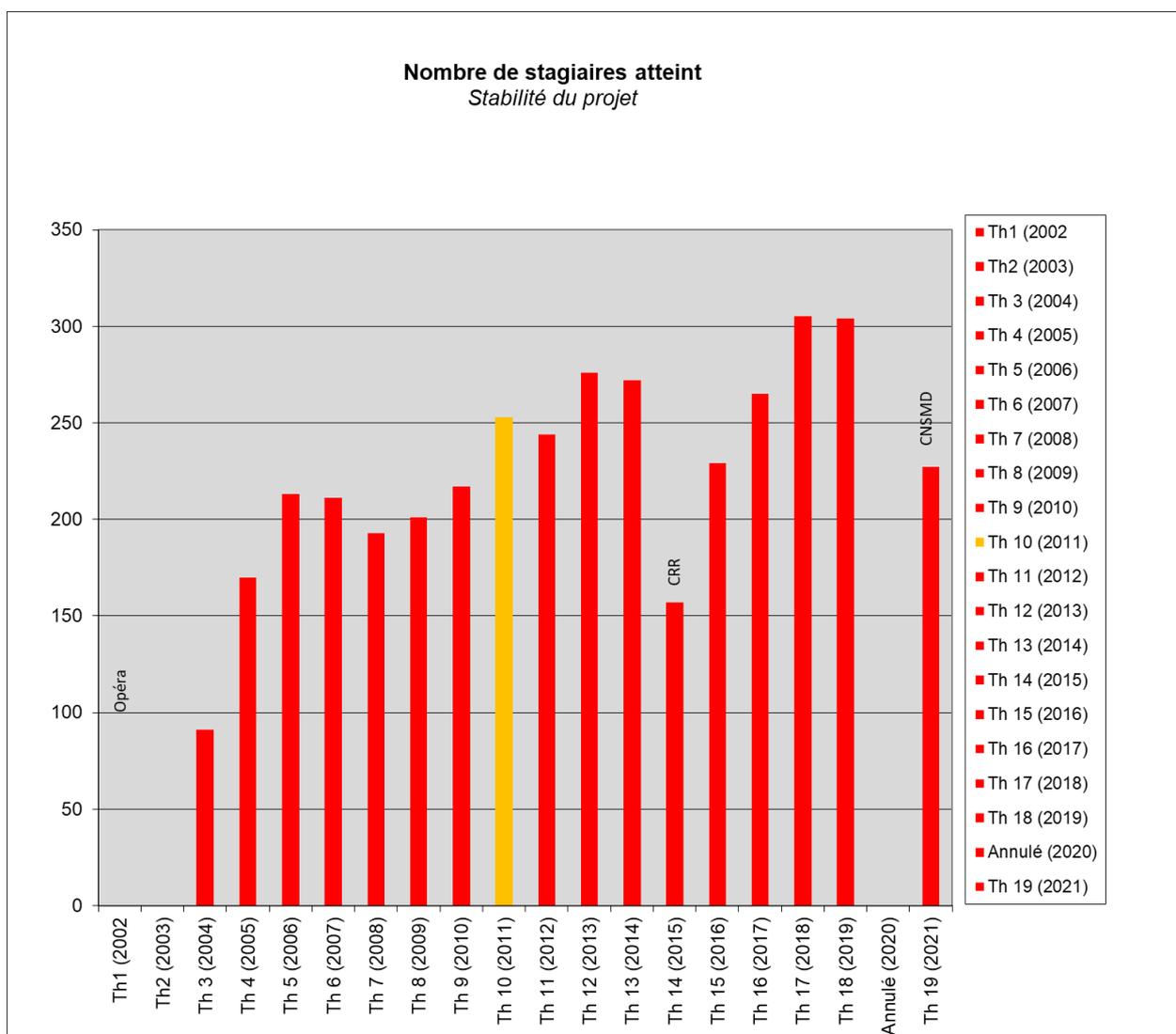
### Les stages offerts en 2021

Professeurs et organisateurs :

Les organisateurs prennent 1 ou 2 cours par jour

Elèves : (7 en 2021)

7 stages offert Clara Bosseli, Carla Brun, Hadrien Vujicic, Laura Delacroix, Agathe Mas, Jean Baptiste Pelletier, Zazie Schmidlin



## 2 - Rapport financier Theilaïa N° 19 en juillet 2021

Ce rapport ne met en avant que les postes essentiels le détail est contenu dans le grand livre fournit par le cabinet d'expertise comptable CLGO Consultant sur l'année civile 2020.

Theilaïa 19<sup>e</sup> édition 14 au 18 juillet 2021.

- **Résultat**

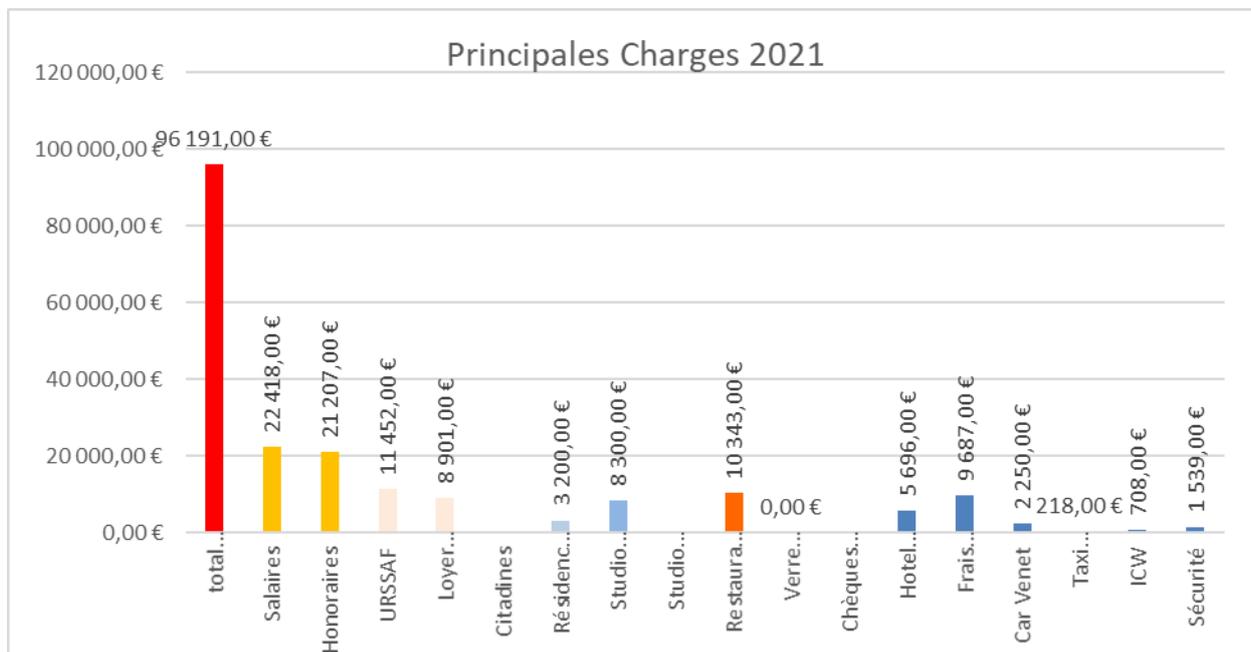
Bilan	2021	2020	2019	2018	2017
	-8509		2 984 €	6197	

- **Les produits**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Total Produits</b>		-686 €	142 463 €		
Cours hébergement +	115 264 €	47 323 €	142 928 €	141 096 €	96 421 €
Sponsor (Coppélia)	1 600 €		2 250 €	1 550 €	
Crédit Mutuel			700 €		
Taxis lyonnais	Accueil en gare offert		Accueil en gare offert	Accueil en gare offert	Accueil en gare offert
Bistrot de Lyon			Repas profs offert	Repas profs offert	Repas profs offert
Remboursement Suite annulation stage		48 009 €	2 715 €		
Impayés			0 €		

- ❑ Produits des cours de danse. Le détail est annexé dans le grand livre réalisé par l'expert comptable CLGO.
- ❑ Partenaires financier en 2021 Coppélia, Leon Vanden Berg
- ❑ Partenaires offrant des prestations gratuites : Taxi Lyonnais
- ❑ Aucune subvention attribuée
- ❑ Partenaire communication Danser, Dance Art Production

- Les charges



- ❑ Autres frais (Bancaire, entretien, pharmacie, papeterie, site, revues de danse, envoi postaux, Honoraire comptable etc,) détaillés dans le grand livre
- ❑ Pas d'assujettissement à la TVA
- ❑ Habilitation de déductibilité pour don
- ❑ Pas d'impôt sur les sociétés

### 3 - Réélection des membres du Conseil d'Administration

Selon les statuts régissant l'association « Theilaïa international », les membres du conseil d'administration ont été élus pour 3 ans renouvelables par tiers chaque année.

Le conseil d'administration ayant été élu lors de l'assemblée générale constitutive du 27 novembre 2014, il y a lieu de renouveler le tiers de ses membres.

Sont réélus à l'unanimité :

Brigitte BARJON LOPEZ, Marie-Sabrine DELAYE, Laurent DOUCHET, Patricia JOUVENNE, Isabelle MARION, Marie-Christine MONNET, Anne-Marie RESPAUD DOUCHET, Delphine RIAUD, Richard SPINAZZE

Sont réélus après avoir été élus en 2019 :

Jean Louis GOUNON, Sylvie BARRIOZ, Nicolas DANGLA, Françoise GROLLIER, Nastassja KORISCHI, Magali MOUNES, Anne Sophie PIELJAK MILKO

Le Conseil d'Administration est donc composé comme suit :

Richard SPINAZZE, Isabelle MARION, Jean Louis GOUNON, Brigitte BARJON LOPEZ, Sylvie BARRIOZ, Nicolas DANGLA, Marie-Sabrine DELAYE, Anne Sophie DESCHAUMES, Cécile DESSAPT, Laurent DOUCHET, Aurélie FRAPPAZ, Françoise GROLLIER, Patricia JOUVENNE, Nastassja KORISCHI, Marie-Christine MONNET, Magali MOUNES, Anne Sophie PIELJAK MILKO, Anne-Marie RESPAUD DOUCHET, Delphine RIAUD.

Richard SPINAZZE (président), Isabelle MARION (secrétaire), Jean Louis GOUNON (trésorier) ont été maintenus dans leur fonction de membres du bureau.

## 4 - Questions Diverses

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

### Première résolution

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### Deuxième résolution

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

### Troisième résolution

Le conseil d'administration a élu de nouveaux membres, Le président et le secrétaire sont maintenus dans leur fonction au sein du bureau. Un nouveau trésorier a été élu.

### Quatrième résolution

L'adhésion annuelle est maintenue à 50 €, qui correspondent aux frais de dossiers non remboursables et intégrés au montant du stage.

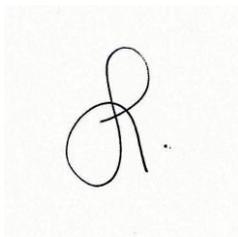
La prochaine AG sera convoquée en février 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le président et le secrétaire.

Le Président :

Richard SPINAZZE



Le Secrétaire :

Isabelle MARION

